

masses étaient rares et de médiocre qualité. Mais le gouvernement fédéral de l'époque savait certainement ce qui se passait, et c'est sur lui que doit être rejeté le blâme. Les grosses entreprises commerciales du centre du pays n'avaient nulle intention de permettre qu'une économie fortement compétitive s'établisse le long du littoral de l'Est et ils ont réussi à exercer suffisamment de pression auprès du gouvernement fédéral pour assurer le succès de leurs plans.

Il ne fallut pas longtemps avant que les provinces Maritimes, privées de leurs avantages commerciaux, forcées d'acheter dans les limites d'un marché restreint, victimes de tarifs préférentiels destinés à protéger les industries et l'économie du centre du Canada, dont leur propre économie était prisonnière, commencent à jouer le rôle du parent pauvre, dépendant des dons et de la générosité de ses provinces sœurs. Voilà la façon dont la Confédération a évolué dans le passé. Je demande au ministre des Finances si c'est bien là la façon dont il veut qu'elle évolue à l'avenir.

Terre-Neuve n'a joué aucun rôle dans ce grand drame nord-américain, mais elle y a assisté en spectateur très intéressé. Elle n'a pas envoyé de délégué à la conférence de Charlottetown, lorsque la Confédération des Maritimes était à l'étude, mais elle a effectivement envoyé deux délégués, l'honorable F. B. T. Carter et l'honorable Ambrose Shea, à la conférence de Québec où les résolutions incorporant les conditions de la grande union étaient en voie d'être mises au point.

Ces conditions paraissaient si inacceptables que Terre-Neuve les a rejetées purement et simplement, comme d'ailleurs l'île du Prince-Édouard et les autres provinces Maritimes. Au Nouveau-Brunswick, les adeptes de la Confédération ont été battus si vigoureusement aux élections provinciales que M. Tupper, le chef conservateur, n'a pas osé tenter une élection en Nouvelle-Écosse sur le même sujet. Les gens de la Nouvelle-Écosse n'ont pas eu jusqu'à ce jour la chance de voter sur la question.

Trente ans plus tard, en 1894, comme l'a signalé le ministre sans portefeuille, Terre-Neuve après avoir subi quantité de sinistres...

M. McPhillips: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je suis le texte et je remarque que le député a commis une erreur dans son discours.

L'hon. M. Pearson: C'est très intelligent.

M. l'Orateur: Le débat a été très général; toutefois, l'honorable député a passé environ

[M. Carter.]

15 minutes à parler de la confédération sans la rattacher au bill à l'étude. J'espère qu'il le fera pendant le temps qui lui reste.

M. Carter: Monsieur l'Orateur, j'essayais de faire un rapprochement entre les dix dernières années de Terre-Neuve et les quatre-vingts dernières années des provinces Maritimes, afin de répondre au ministre des Finances (M. Fleming) qui veut, dit-il, que la confédération joue à l'avenir de la même manière que par le passé. Si c'est ce que veut le ministre, pour ma part, je ne le veux pas.

En 1894, je le répète, Terre-Neuve, après avoir été victime d'une suite de désastres, a fait des offres au gouvernement du Canada au sujet de son entrée dans la confédération. Les conditions qui lui ont alors été offertes étaient si dures que, même dans la rude extrémité où elle se trouvait, Terre-Neuve ne pouvait que les rejeter. Vers 1949 cependant, les circonstances avaient changé. Grâce à l'établissement de bases militaires des États-Unis, à d'excellentes pêcheries, à une industrie florissante du papier et à d'heureuses entreprises minières, Terre-Neuve était prospère comme jamais. Elle avait accumulé un excédent de 40 millions de dollars et sa dette publique avait presque disparu. Sa population était de plus de 350,000 âmes. Elle possédait au Labrador un territoire de 100,000 milles carrés qui représentait de grandes richesses latentes, et deux grands aéroports internationaux, l'un à Gander et l'autre à Goose Bay. En outre, deux guerres avaient démontré son importance stratégique en tant que sentinelle de l'Atlantique gardant l'accès au Canada vers l'Est. Elle pouvait maintenant entrer dans la confédération sans arriver au mariage les mains vides. Le mariage a eu lieu le 31 mars 1949. Aujourd'hui, ce mariage est en voie d'être consommé. Ça devrait être un jour de réjouissances. A Terre-Neuve c'est un jour de deuil, car si l'entrée des provinces Maritimes dans la confédération a été un acte de foi, l'entrée de Terre-Neuve l'a été doublement. Nous n'avions aucun gouvernement élu bien à nous pour négocier sur un pied d'égalité avec le gouvernement du Canada, ni même pour exprimer la volonté de la population au cours des pourparlers.

L'honorable député de Saint-Jean-Ouest a tenté de faire grand état de ce que Terre-Neuve ne jouissait pas de sa souveraineté. L'honorable député sait fort bien pourquoi Terre-Neuve n'en jouissait pas. A l'époque, elle était gouvernée par une dictature nommée par la Couronne britannique et non élue par la population, dictature qui ne répondait pas aux vœux de la population de Terre-Neuve mais ne représentait que la